

RELEVÉ de DECISIONS des VOTES de l'ASSEMBLEE GENERALE du 20 mars 2021

(publié le 22 mars 2021)

Assemblée générale numérique en visioconférence

Le 20 mars 2021, les membres mandatés de la Fédération Française de Course d'Orientation (FFCO) se sont réunis en assemblée générale.

L'assemblée générale est présidée par M. Michel EDIAR, assisté de M. Jean-Philippe STEFANINI, Secrétaire général et de M. Mathieu LEMERCIER, Trésorier.

Mme Marie-Claudine PERRIN, M. Joël POULAIN et M. Patrick CAPBERN sont désignés secrétaires de séance

Comité directeur

Michel EDIAR (Président), Jean-Philippe STEFANINI (Secrétaire général), Mathieu LEMERCIER (Trésorier), Marie-Claudine PERRIN (Secrétaire générale-adjointe), Sandrine TAISSON (Trésorière-adjointe), Valérie BERGER-CAPBERN, Yves BOEHM, Sylvine BROUTE, Chantal BURBAUD, Benjamin CLEMENT-AGONI, Nelly DEVILLE, Dominique ETIENNE, Vincent FREY, Laurent LAINE, Sylvie MARCHESIN, Pierrick MERINO, Daniel POEDRAS, Joël POULAIN, et Thierry VERMEERSCH (Hélène EDIAR et Agnès EUDIER, absentes)

Responsables de commission : Catherine CHALOPIN, Denis GENEVES

Direction technique nationale : Marie-Violaine PALCAU (DTN)

Personnel fédéral : Nathalie MATTON

Commissaire aux comptes : Aymeric JAMET (cabinet Auréalys)

Expert-comptable : David GEOFFROY (Cabinet Sopreca)

Vérificateurs aux comptes : Rémi BAUDOT et Jean-Michel LEDI

Membres de la Commission de surveillance des opérations électorales : Evelyne CAMARROQUE, Claudie GREVET et Joël LE COZ (Jean-Marie TORRES, absent)

Membres de la Fédération invités : Jean-Paul TERS, Président d'honneur et Michel CHARIAU Secrétaire général d'honneur (Marie-France CHARLES et Edmond SZECHENYI, Présidents d'honneur et Alain MATTON, membre d'honneur, excusés).

Invité : Alexandra DERVILLEZ, Présidente Ligue Calédonienne nouvellement affiliée et Philippe POGU, Président Ligue Grand Est

Ligues :

Auvergne-Rhône-Alpes

(5 représentants, détenant 38 voix)

Bernard DAHY (9h45), Jean-Claude RAGACHE, Olivier TARDY
François GINTZBURGER, Lucas TOULIER ANCIAN

Bourgogne-Franche-Comté

(2 représentants, détenant 16 voix)

Valentin PALCAU, Jean-Charles LALEVEE

Bretagne

(1 représentant, détenant 8 voix)

Joël LE COZ

Centre

(1 représentant, détenant 5 voix)

Absent

Grand-Est

(3 représentants, détenant 18 voix)

Evelyne THIEBAUT, Virginie BLUM, Lucas CHAPELOT

Hauts-de-France

(2 représentants, détenant 12 voix)

Sylvain CLABAUX, Bertrand PATURET

Ile-de-France

(3 représentants, détenant 18 voix)

Dominique BRET, Stéphane DRUZETIC, Michel HUET

Normandie

(1 représentant, détenant 7 voix)

Jean-Pierre CALANDOT

Nouvelle-Aquitaine

(3 représentants, détenant 24 voix)

Stephanie BERTHELOT, Patrick ROBIN,
Mickaël PARZYCH (14h),

Occitanie

(2 représentants, détenant 16 voix)

Jean-Louis BLEIN, Patrick CAPBERN,

Pays-de-la-Loire

(1 représentant, détenant 4 voix)

Yann RICHARD

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

(2 représentants, détenant 15 voix)

Laurent CHAMPIGNY, Daniel ANDRE,

Collège des membres associés

(pas de représentant désigné, détenant 1 voix)

Samedi 20 mars 2021, 9h : Ouverture de la 57^{ème} assemblée générale

Au 31 décembre 2020, la FFCO comptait 8888 licenciés autorisant statutairement 26 représentants détenant 181 voix plus un représentant du Collège des membres associés détenant 1 voix.

11 ligues sur 12 sont représentées, le Collège des membres associés n'est pas représenté, soit 23 représentants détenant 160 voix.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée générale peut valablement délibérer.

- PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 21 NOVEMBRE 2020

Intervention de M. JANET, commissaire aux comptes qui a constaté une erreur en parcourant le dossier pour l'AG, au point 6 du PV de l'Assemblée générale du 21 novembre 2020, relatif à son intervention « il justifie la constitution de la provision de 39.939 euros dans le cadre de la gestion des risques prudente ». Il convient de remplacer les « 39.939 euros » par « 78.861 euros », montant de la provision constituée en 2019 pour couvrir le litige SEVANOVA.

VOTE 1 : adopté à l'unanimité (160 voix)

Arrivée d'un représentant de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes, soit 24 représentants détenant 168 voix.

- FINANCES 2020

Interventions du trésorier sur les comptes de l'exercice clos, de l'expert-comptable, du commissaire aux comptes et des vérificateurs aux comptes

VOTE 2 - Rapport des comptes de l'exercice clos : adopté à l'unanimité (168 voix)

VOTE 3 - Affectation du résultat : 160 adoptions, 8 rejets : adoptée

Après prise en compte de l'excédent de 217 236,19 € pour l'exercice clos le 31/12/2020 et d'un report à nouveau créditeur de 70 244,80 €, formant un total affectable de 287 480,99 €, il est proposé de :

1° conformément au vote n°18 de l'AG du 21/11/2020 (résolution n°15 relative au budget prévisionnel 2021) d'affecter à un poste de projet associatif dénommé « mesures d'aides financières / conséquence crise sanitaire » un montant de 93 000,00 €,

2° de reporter à nouveau le reliquat, soit 194 480,99 €.

- ELECTION DES VERIFICATEURS AUX COMPTES 2021

Mathieu LEMERCIER et Sandrine TAISSON

VOTE 4 : Candidats élus à l'unanimité (168 voix)

- RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

VOTE 5 : 160 adoptions, 8 abstentions : adopté

- RAPPORT SUR LA GESTION DU COMITE DIRECTEUR

VOTE 6 : 154 adoptions, 14 abstentions : adopté

- FINANCES 2022 et 2023

. Budget Prévisionnel 2022

VOTE 7 : 161 adoptions, 7 abstentions : adopté

. Résolution financière : augmentation de 6% du taux de base 2023 (7.20€)

VOTE 8 : 121 adoptions, 26 rejets et 21 abstentions : adoptée

- MODIFICATIONS DU REGLEMENT INTERIEUR

VOTE 9 : Article 29.2 : adoptée à l'unanimité (168 voix)

VOTE 10 : Article 38 : 164 adoptions, 4 abstentions : adoptée

- MODIFICATION DU REGLEMENT FINANCIER

VOTE 11 : Annexe 4, relative au Haut Niveau : 161 adoptions, 7 abstentions : adoptée

Arrivée d'un représentant de la Ligue Nouvelle-Aquitaine, soit 25 représentants détenant 176 voix.

- CANDIDATURES AU COMITE DIRECTEUR

VOTE 12 : 1^{er} tour

BERGER-CAPBERN Valérie	152	Elue	BAUDOT Rémi	161	Elu
BRET Dominique	176	Elue	BOEHM Yves	168	Elu
BROUTE Sylvine	158	Elue	CLEMENT-AGONI Benjamin	168	Elu
BURBAUD Chantal	176	Elue	DAHY Bernard	146	Elu
DEVILLE Nelly	174	Elue	DELENNE Pierre	164	Elu
DODIN Céline (HN)	176	Elue	ETIENNE Dominique	152	Elu
MARCHESIN Sylvie	174	Elue	FREY Vincent	144	Elu
			LAPERGUE Fabrice	122	Elu
			LE COZ Joël	143	Elu
			MERINO Pierrick	168	Elu
			POËDRAS Daniel	153	Elu
			POULAIN Joël (médecin)	168	Elu
			STEFANINI Jean-Philippe	169	Elu
			VERMEERSCH Thierry	113	Non élu

Le nouveau Comité directeur élu se retire pour désigner un président : Jean-Philippe STEFANINI est présenté aux représentants.

VOTE 13 : 168 pour et 8 contre Jean-Philippe STEFANINI est élu Président de la Fédération

La composition du Bureau directeur sera communiquée ultérieurement, à l'issue de la prochaine réunion du Comité directeur.

- MEMBRES D'HONNEUR

Proposition du Comité directeur de nommer Michel EDIAR et Sandrine TAISSON

VOTE 14 : 168 pour et 8 abstentions : adoptée

Le Président remercie les participants et clôture l'Assemblée Générale à 14h45

Le Président
Jean-Philippe STEFANINI

Secrétaire de séance
Marie-Claudine PERRIN